



## QUEBEC-WALLONIE : DEUX APPROCHES DIFFÉRENTES DE LA MIXITE PROFESSIONNELLE EN MILIEU FÉMINISTE

Par René Begon, CVFE-Education permanente

Des associations féministes situées de part et d'autre de l'Atlantique n'envisagent pas nécessairement de la même manière la mixité de genre (femme/homme) au sein d'équipes d'intervention psychosociale auprès des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants. Ainsi, alors que le CVFE a commencé à engager des hommes comme intervenants depuis 1994, l'association québécoise La Séjournelle rencontre des résistances pour mettre en œuvre un projet d'équipe d'intervenant-e-s mixte pour s'occuper des enfants hébergés dans ses murs.

Les courants féministes belges et québécois n'ont pas les mêmes traditions. Au Québec, l'attachement du mouvement féministe à la non-mixité, qui était la règle dans l'ensemble des mouvements féministes dans les années soixante et septante, s'est plus fortement maintenu qu'en Belgique. Ainsi, le refus de la mixité de genre au niveau des instances et du personnel des maisons pour

femmes victimes de violence conjugale est-elle une condition pour faire partie du Regroupement provincial.

Cette position historique des mouvements féministes a été développée par plusieurs théoriciennes. Ainsi,

« Dans un texte de 1975, Christine Delphy explique pourquoi le MLF (Mouvement de Libération des Femmes) a décidé à un moment donné de refuser la mixité au sein de ses assemblées (qui existait au départ)<sup>1</sup>. Elle compare la situation du mouvement féministe en France à ce moment à celle du mouvement des Noirs américains dans les années 60, en disant que c'est à partir du moment où les Noirs ont exclu les Blancs de leurs assemblées qu'ils ont pu se constituer en une force de contestation politique de la domination des Blancs dans la société américaine (...) Pour Christine Delphy, il en va de même pour le mouvement féministe : 'La non-mixité était la condition logique et historique de la lutte contre la haine de soi'<sup>2</sup>. Elle formule cela d'une manière radicale : un mouvement de contestation sociale ne peut regrouper en son sein en même temps les opprimés et les oppresseurs. On peut critiquer ce radicalisme en avançant qu'il manque de nuance, mais il a pour lui la force d'une certaine logique »<sup>3</sup>.

La philosophe Françoise Collin formule clairement l'hypothèse du caractère stratégique d'un « entre-soi » féminin :

« Cet espace de dialogue que les femmes ont constitué dans le mouvement féministe, espace dont elles sont les agents, m'apparaît comme un acquis de base fondamental de ce mouvement et comme une rupture historique majeure. Avant, tout dialogue passait par la médiation du masculin, s'effectuant sous son contrôle et requérant sa garantie. La sécession des femmes, la constitution d'un espace d'échange entre les femmes, se donnant mutuellement autorité, prenant au sérieux la parole de l'autre dans la ratification ou la contestation, leur a permis de s'affirmer non plus comme les relais d'un discours préalable, mais comme agents constitutifs de leur discours »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Delphy (Christine), « Nos amis et nous. Fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », dans *L'ennemi principal (1. Economie politique du patriarcat)*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 2009, pages 171-173.

<sup>2</sup> Delphy (Christine), *loc. cit.*, page 172.

<sup>3</sup> Hensgens (Pascale), Begon (René), *Mixité professionnelle dans une association féministe : l'exemple du CVFE*, Liège, CVFE, coll. Terrains d'Ententes, pages 19-20.

<sup>4</sup> Collin (Françoise), Kaufer (Irène), *Parcours féministe*, Paris, Editions iXe, 2014, p. 36.

## La mixité de genre au CVFE : une évolution progressive

Au début de son existence, le CVFE a pratiqué la non-mixité durant de longues années. Créée en 1978 par une poignée de militantes féministes, l'association a d'abord dû lutter pour sa survie en cherchant des manières de se financer, notamment en sollicitant le soutien des pouvoirs publics. Les fondatrices bénévoles ont rapidement cédé la place à des intervenantes sociales professionnelles recrutées à la fois pour leur compétence et pour leur attachement aux valeurs féministes<sup>5</sup>.

Ainsi, « le premier virage institutionnel important au sein du Collectif n'a pas été l'acceptation de la mixité, mais le passage du bénévolat au salariat et du militantisme au choix de la compétence professionnelle. A ce stade, le Collectif n'engageait que des collaboratrices, en appliquant le principe d'inspiration féministe « Qui peut mieux parler des besoins des femmes qu'elles-mêmes ? »<sup>6</sup>

Un moment important d'évolution du CVFE fut la découverte du travail des associations québécoises d'aide aux victimes de violence conjugale qui confirma la justesse de sa démarche vis-à-vis des femmes. Une première ouverture à la diversité s'est ensuite manifestée par l'engagement de femmes d'origine étrangère (Europe du Sud, Afrique, Amérique latine).

Quant à l'ouverture à la mixité de genre, elle date du milieu des années nonante, c'est-à-dire une quinzaine d'années après sa naissance : « Cette évolution s'est réalisée par étapes. La première équipe à s'être ouverte à la mixité fut celle de l'accueil au refuge des enfants accompagnant leur mère. La constitution d'une équipe mixte pour entourer les enfants hébergés vise à leur proposer, ainsi qu'à leur mère, d'autres modèles masculins, d'autres types de relations homme/femme, que ceux qu'ils ont connus dans un contexte familial marqué par la violence.

Par la suite, des hommes firent également leur entrée au service SOFFT, en tant que formateurs en informatique, une discipline où les femmes ont toujours du mal à s'imposer et où elles sont minoritaires. Un homme fut engagé comme ouvrier pour réaliser des travaux dans les bâtiments de l'association, mais par la suite des femmes ont également assuré ce type de tâches. D'autre part, en informatique comme dans les fonctions logistiques, des femmes sont recrutées également et occupent des postes permanents.

<sup>5</sup> Cf. Delepine (Anne), « 1978-2003 : 25 ans de projets pour les femmes. De la création du Collectif Femmes battues aux actions de Collectif contre les violences familiales et l'exclusion », pages 6-7. Le nom « Collectif Femmes battues » a été remplacé par « Collectif contre les violences familiales et l'exclusion » en 2001.

<sup>6</sup> Hensgens (Pascale), Begon (René), *op. cit.*, page 21.

Dans l'ensemble, le CVFE emploie actuellement 9,1 équivalents temps plein masculins sur un total de 52,4 équivalents temps plein, ce qui représente environ 17 % du personnel<sup>7</sup> ».

### La Séjournelle et le CVFE : un choc des cultures féministes

La Séjournelle est une association sans but lucratif québécoise qui s'est donné pour mission de « contribuer à diminuer la violence conjugale dont sont victimes les femmes et les enfants », dans le cadre d'une « approche féministe, globale et intégrée ». Elle « offre des services directs aux femmes, aux enfants victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs proches (parents-ami-e-s-consoeurs-confrères de travail, ...). Les services sont organisés en fonction de trois axes principaux : Services avec hébergement – Services externes (sans hébergement et post-hébergement) – Services de soutien à la défense des droits »<sup>8</sup>.

« Membre du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (...), la Séjournelle mène des actions d'information, de sensibilisation, de prévention et de formation. Depuis quelques années, elle a également développé un volet 'Recherche et développement' en collaboration avec les départements de psychoéducation et des lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Depuis 2004, elle assume la responsabilité du projet pilote 'Carrefour sécurité en violence conjugale'. Une dizaine de partenaires des milieux de la justice, de l'intervention auprès des victimes et des agresseurs, de la recherche et de l'enseignement universitaire, ainsi que des représentantes de notre association provinciale et d'instances gouvernementales sont associés à ce projet »<sup>9</sup>.

Depuis dix ans, la Séjournelle a noué d'étroites relations de collaboration avec le CVFE<sup>10</sup> et Praxis<sup>11</sup>, principalement pour former les intervenant-e-s des deux

La Séjournelle  
La maison a été fondée en 1984 (il y a trente ans) à Shawinigan, au centre de la région de Mauricie, sur la rivière Saint-Maurice, un affluent du Saint-Laurent. L'une des trois plus importantes agglomérations de la Mauricie, Shawinigan se trouve à une trentaine de kilomètres de Trois-Rivières et à mi-chemin entre les villes de Québec et de Montréal (à environ une heure de route). La ville doit son installation (relativement récente) à l'importance des réserves forestières et hydro-électriques de la région. Elle compte un peu plus de 50.000 habitants

<sup>7</sup> Hensgens (Pascale), Begon (René), *op. cit.*, page 3. Cette étude date de 2011.

<sup>8</sup> La Séjournelle, « Projet pilote 'Mixité en intervention jeunesse' : c'est quoi au juste ? », Shawinigan (Québec), janvier 2012, page 7.

<sup>9</sup> La Séjournelle, *loc. cit.*, page 7. Depuis le 17 juin 2014, ce projet pilote est devenu une organisation autonome appelée à se développer progressivement dans l'ensemble du Québec. Outre à Shawinigan, le CSVC est actuellement installé à Trois-Rivières et La Tuque, toujours en Mauricie, mais est aussi en voie d'installation dans la région voisine du Charlevoix (Cf. <http://maisons-femmes.qc.ca/?p=2033>)

<sup>10</sup> Le Collectif contre les Violences familiales et l'Exclusion, fondé en 1978, est une association liégeoise d'aide aux victimes de violence conjugale ([www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)).

associations liégeoises au modèle d'évaluation de la dangerosité des relations au sein des couples qui connaissent la violence conjugale, le « Processus de Domination Conjugale » (PDC)<sup>12</sup>. Le PDC et l'exemple de coopération intersectorielle en matière de prévention de la violence conjugale constitué par le Carrefour sécurité en violence conjugale ont inspiré le projet de coopération intersectorielle liégeois et, par la suite, le dispositif wallon qui regroupe deux associations d'aide aux victimes de violence conjugale (le CVFE de Liège et Solidarité Femmes de La Louvière) et les antennes locales de Praxis<sup>13</sup> au sein de deux « Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales »<sup>14</sup>.

Réciproquement, Mme Denise Tremblay, directrice de la Séjournelle, a pu observer de près le fonctionnement des associations liégeoises et notamment du CVFE. Si les missions du CVFE et de la Séjournelle sont fort semblables, leur fonctionnement présente un certain nombre de différences, dont l'une des principales est que le CVFE, à la différence de sa consœur québécoise, a intégré la mixité de genre au sein de son personnel.

« En 2004, La Séjournelle établissait un premier pont avec le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE-Liège) dans le cadre d'une série de formations et de conférences offertes conjointement avec L'Accord Mauricie sur le processus de domination conjugale (PDC) et le partenariat. Ces formations nous ont mises en contact également avec Solidarité Femmes, une maison d'hébergement qui est située à La Louvière. La violence conjugale n'ayant pas de frontières, les services offerts par ces deux organisations féministes sont similaires aux nôtres bien qu'elles œuvrent dans des contextes sociopolitiques différents. Rapidement des liens de solidarité se sont développés avec nos consœurs belges avec qui nous partageons une communauté d'intérêts forte. La directrice et une membre du conseil d'administration qui l'accompagnait ont eu l'occasion, lors de ce premier échange, de visiter les locaux du CVFE (Liège) et de Solidarité femmes (La Louvière). Telle ne fut pas leur surprise de constater que les deux organisations travaillaient dans un contexte de mixité en intervention jeunesse. Nous pouvons parler à ce moment d'un véritable choc des cultures féministes »<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> Praxis, né dans la région liégeoise, mais disposant d'antennes en Hainaut et à Bruxelles, soutient les auteurs de violence conjugale dans le cadre de séances de responsabilisation ([www.praxis.be](http://www.praxis.be)).

<sup>12</sup> Cf. <http://www.cvfe.be/echapper-violence-conjugale/information-comprendre/processus-domination-conjugale-prevention>

<sup>13</sup> Cf. <http://www.violencesconjugales.be/contexte.php>

<sup>14</sup> Cf. <http://www.violencesconjugales.be/index.php>

<sup>15</sup> La Séjournelle, *loc. cit.*, page 27.

## La mixité : une hypothèse envisageable

Au fil des rencontres avec leurs consœurs belges, la vision de la mixité des représentantes de la Séjournelle s'est précisée :

« En huit ans, la qualité des échanges avec le CVFE et Solidarité Femmes nous a permis de dépasser le choc des cultures (...) Nous avons observé nos consœurs belges luttant contre la violence conjugale sans pour autant constater que la mixité dans leur équipe soit pour elles une source de perte de pouvoir ou que leurs orientations féministes en soient altérées. Nous avons observé une alliance possible entre des femmes et des hommes, qui était centrée individuellement et collectivement sur les victimes, femmes et enfants, dans d'actualisation des valeurs féministes des unes et des valeurs humanistes des autres »<sup>16</sup>.

Progressivement, avec prudence, l'hypothèse d'une certaine ouverture vers la mixité professionnelle a fait son chemin chez la directrice de la Séjournelle, à travers le projet pilote « Mixité en intervention jeunesse ». L'association, on l'a vu, se définit comme féministe : son conseil d'administration est composé uniquement de femmes, son personnel était, jusqu'il y a très peu de temps, exclusivement féminin.

Cependant, depuis ses origines, l'association a noué des relations de collaboration professionnelle avec des organismes divers, allant d'« alliances » (accords avec des structures qui partagent son objectif de lutte contre la violence conjugale et son analyse féministe) à des « partenariats » (communauté d'intérêt, mais sans identité des objectifs). Les alliances concernaient surtout l'affiliation de la Séjournelle au Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence, alors que les partenariats touchaient par exemple à la signature de protocoles de référence policière ou à la collaboration avec une maison travaillant avec des auteurs de violence conjugale (L'Accord Mauricie). C'est, semble-t-il, avec cette dernière que le partenariat a été le plus poussé, dans la mesure où il s'est concrétisé, à partir de 1998, par un travail de recherche, soutenu par l'Université du Québec à Trois-Rivières, concernant « La Validation des concepts relatifs à l'estimation de la sévérité d'une dynamique de domination conjugale ». Cette recherche a débouché sur l'élaboration du modèle « Processus de Domination Conjugale » (PDC), évoqué plus haut.

Comme le signale Denise Tremblay, « Le principal impact à l'interne de ces années de travail en interaction avec le personnel masculin de L'Accord Mauricie est d'avoir permis à La Séjournelle d'expérimenter régulièrement la mixité de genre et organisationnelle »<sup>17</sup>. Alors que ces partenariats semblent bien représenter des galops d'essai (externes) en mixité de genre, la première expérience tentée sur le plan interne a consisté à faire appel, à temps partiel, à un homme bénévole pour l'entretien du jardin et de la maison (2007). Bien que

<sup>16</sup> La Séjournelle, *loc. cit.*, page 28.

<sup>17</sup> La Séjournelle, *loc. cit.*, page 21.

ponctuelle, cette collaboration a été très sérieusement cadrée à travers un contrat.

Tout autre est évidemment le projet « Mixité en intervention jeunesse », dont l'objectif est de constituer un duo mixte d'intervenant-e-s chargé-e-s de s'occuper des enfants hébergés avec leur mère par l'association. L'élaboration de ce projet, dont la qualification de « pilote » suggère bien le caractère expérimental, a été un long travail de réflexion et de préparation de l'équipe d'intervenantes de l'association.

### **Un projet pilote bien balisé**

Finalement, les objectifs du projet ont été formulés comme suit :

- « Travailler dans des rapports égalitaires dans une dyade mixte dédiée aux services jeunesse, ainsi qu'avec l'équipe d'intervention auprès des femmes.
- Fournir un modèle masculin positif aux filles et aux garçons qui sont victimes de la violence de leur père ou du conjoint de leur mère.
- Développer une approche en intervention jeunesse qui tient compte de la socialisation et des besoins des adolescentes et des adolescents victimes de violence conjugale.
- Développer un programme de prévention à l'intention des adolescentes et des adolescents qui soit cohérent avec notre vision féministe de la problématique de la violence conjugale.
- Développer une cohérence sociale femme & homme dans notre lutte pour contrer la violence conjugale dont sont victimes les femmes et les enfants »<sup>18</sup>.

Un nombre important de conditions a été mis à la sélection, à l'engagement et au suivi du travail de l'intervenant masculin.

Pour conclure, la directrice de la Séjournelle écrit ceci :

« (...) nous avons régulièrement travaillé en contexte de mixité, avec des femmes et des hommes prêts à s'impliquer à divers degrés dans cette lutte et la recherche de rapports égalitaires. C'est de ces nombreuses collaborations positives que peu à peu, le terrain s'est préparé. Particulièrement, notre collaboration avec la Belgique et le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE-Liège) a été le déclencheur d'une réflexion majeure sur la mixité de genre en intervention jeunesse. La direction, l'équipe d'intervenantes ainsi que le Conseil d'administration se sont penchés sérieusement sur la possibilité d'amorcer ce projet pilote, mais restreint au poste d'intervenant jeunesse.

Un comité de suivi a été créé afin de mesurer l'impact de cette initiative et ainsi s'assurer de conserver une approche féministe, un caractère éthique, professionnel et

<sup>18</sup> La Séjournelle, *loc. cit.*, pages 30-31.

organisationnel. Avec les balises établies et les conditions particulières à sa mise en place, nous ne sommes pas dans de l'improvisation, mais dans l'encadrement et l'analyse de résultats.

Comment en sommes-nous arrivées là ? C'est le fruit d'un long processus de réflexion. Bien sûr, de nombreuses questions et inquiétudes, souvent justifiées remettent en question nos pratiques habituelles. Par exemple : « Comment pouvons-nous éviter les pièges de la reproduction des fonctionnements de la société patriarcale? » Souhaitons qu'en faisant preuve d'ouverture et de prudence éclairée, nous sachions y répondre »<sup>19</sup>.

Il resterait à envisager comment ce projet aux contours cohérents a été reçu au sein du mouvement des femmes québécois. Cela fera l'objet d'un autre article.

---

<sup>19</sup> La Séjournelle, *loc. cit.*, page 35.

**Québec-Belgique : deux approches différentes de la mixité professionnelle en milieu féministe**

**Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion** (CVFE asbl) : rue Maghin, 11- 4000 Liège.

**Publications** (analyses et études) : [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

**Contact** : René Begon - [renebegon@cvfe.be](mailto:renebegon@cvfe.be) - 04 250 96 87.

*Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française et de la Région wallonne*